



Vente par adjudication, délais du versement du reliquat

Par **kyodelune**, le **01/04/2013** à **20:50**

Bonjour,
J'étais propriétaire d'un appartement qui a été vendu par adjudication le 15 novembre 2012. Je souhaiterais savoir s'il y a un délai pour le versement du reliquat ou pour le projet de distribution ? sachant qu'il y a un seul créancier. Merci par avance.

Par **kataga**, le **04/04/2013** à **09:36**

bonjour,
avez-vous posé la question au greffe du Tribunal ? à voir aussi peut-être avec l'avocat du créancier poursuivant ..

Par **kyodelune**, le **04/04/2013** à **09:43**

bonjour,
j'ai contacté le TGI, celui-ci m'a informé que la distribution du prix était diligentée par l'avocat poursuivant, je l'ai appelé en début du mois de février elle m'a dit qu'elle procéderait à un projet de distribution qui me serait assigné par huissier (mais j'attends toujours) puis j'ai essayé de la contacter par email pour savoir où en était la procédure mais celle-ci ne me répond pas.